

ACIDE-ACÉTIQUE

ChemWatch Review SDS

Chemwatch Code d'alerte du risque: 4

Chemwatch: 2789-3

Date d'émission: 20/06/2022

Version Num: 9.1

Date d'impression: 13/03/2025

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE-ACÉTIQUE
Nom Chimique	acide-acétique
Synonymes	acide-acétique; ACIDE ACETIQUE; ACIDE ACÉTIQUE; Acide acétique 3 à 10 %; Acide acétique 30%; Acide acétique en solution aqueuse à plus de 10 % jusqu'à 80 %; ACIDE ACÉTIQUE GLACIAL; Acide acétique à plus de 80%; acide acétique à ... %; ACIDE ACÉTIQUE, D'UNE CONCENTRATION SUPÉRIEURE À 10 POUR CENT, EN POIDS, D'ACIDE ACÉTIQUE; ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE
Nom d'expédition	Acide acétique, glacière; Solution d'acide acétique plus de 80% d'acide, en poids
Formule chimique	C2H4O2
Autres moyens d'identification	UFI: 2EMM-E2CG-K969-VUR2
Numéro CAS	64-19-7

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Utilisé selon les instructions du fabricant.
--------------------------------------	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Tennant Trading	Ace Chemical Company	Fisher Scientific (Ajax Finechem)
Adresse	Level 2, 40 Yeo Street Neutral Bay NSW 2089 Australia	119A Mooringe Ave Camden Park SA 5038 Australia	17/21 Bay Road Tarren Point NSW 2223 Australia
Téléphone	+61 2 9908 9100	+61 8 8376 0844	+61 2 9524 7744
Fax	+61 2 9908 9111	+61 8 8295 8563	+61 2 9524 3955
Site Internet	Pas Disponible	www.acechem.com.au	Pas Disponible
Courriel	Pas Disponible	acechem@senet.com.au	EMSDS.RA@thermofisher.com

Nom commercial de l'entreprise	CCC Ingredients	CA Group	Probiotec Pharma (Biotech Pharmaceuticals)
Adresse	52-62 Waterview Close Dandenong South VIC 3175 Australia	32 Industrial Avenue Thomastown VIC 3074 Australia	83 Cherry Lane Laverton North VIC 3026 Australia
Téléphone	+61 3 9799 7555	+61 3 8301 7100	+61 3 9278 7555
Fax	+61 3 9799 7666	+61 3 9359 4076	+61 3 9369 6730
Site Internet	Pas Disponible	www.cagroup.com.au	Pas Disponible
Courriel	melb@conchem.com.au	info@cagroup.com.au	info@biotechpharma.com.au

Nom commercial de l'entreprise	Merck	Sigma-Aldrich (Merck)	Aug Hedinger
Adresse	Darmstadt D-64271 Germany	A-07-11 Empire Office, Empire Subang Subang Jaya Selangor Darul Ehsan 47500 Malaysia	Heiligenwiesen 26 Stuttgart D-70327 Germany
Téléphone	+49 6151 72 0	+60 603 5635 3321	+49 711 402050
Fax	+49 6151 72-2000	+60 603 563 54116	+49 711 4020535
Site Internet	https://www.merck.de/servlet/PB/menu/1487230/index.html	www.sigma-aldrich.com	https://www.hedinger.de/
Courriel	serviciotecnico@merckgroup.com	chemquotes.my@merckgroup.com	info@hedinger.de

Numéros de téléphone d'urgence

ACIDE-ACÉTIQUE

Association / Organisation	Ace Chemical Company	CCC Ingredients	(03) 8301 7100
Numéro(s) de téléphone d'urgence	+61 438760844	1800 839 984	(03) 8301 7107 (Business hours 9am – 5pm)
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	Pas Disponible	Pas Disponible	0428 904 506 (After Hours)
Association / Organisation	CHEMWATCH EMERGENCY RESPONSE (24/7)	Sigma-Aldrich (Merck)	CHEMWATCH REPOSE D'URGENCE (24/7)
Numéro(s) de téléphone d'urgence	+61 1800 951 288	+62 08001401253	+1 867 670 2867
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	+61 3 9573 3188	Pas Disponible	+61 3 9573 3188

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de ces FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

Symboles SIMDUT canadiennes



Classification	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 1A, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
----------------	---

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Danger

Déclaration(s) sur les risques

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

Déclarations de Sécurité: Réponse

ACIDE-ACÉTIQUE

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/secouriste

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
-------------	--

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

N° CAS	%[poids]	Nom
64-19-7	>98	<u>acide-acétique</u>

Mélanges

Voir la section ci-dessus pour la composition des substances

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. <p>Une inhalation de vapeur ou aérosols (fumées) peut provoquer un œdème pulmonaire.</p> <p>Les substances corrosives peuvent causer un dommage au poumon (e.g. œdème pulmonaire, fluide dans les poumons). Comme cette réaction peut être retardée jusqu'à 25 heures après l'exposition, les individus exposés nécessitent un repos complet (de préférence dans une position semi-allongée) et doivent être maintenus sous observation médicale même si aucun symptôme ne s'est (encore) manifesté. Précédant une des ces manifestations, l'administration d'un spray contenant un dérivé de dexaméthasone ou de beclométhasone peut être envisagée.</p> <p>Ceci doit absolument être confié à un docteur ou une personne autorisée par lui/elle. (ICSC13719)</p>
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

- ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.
- ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des expositions fortes répétées ou de courtes durées à de forts acides:

- ▶ Des problèmes aux voies respiratoires peuvent survenir à partir d'œdème laryngé et d'exposition à l'inhalation. Traiter initialement avec 100% d'oxygène.
- ▶ Des détresses respiratoires peuvent nécessiter une cricothyrotomie si une intubation endotrachéale est contre-indiquée par une enflure excessive.
- ▶ Des lignes intraveineuses doivent être établies immédiatement dans tous les cas ou il y a une preuve de frein à la circulation.
- ▶ Les acides forts produisent une nécrose de la coagulation caractérisée par la formation d'un caillot (escarre) résultant de l'action de dissection de l'acide sur les protéines dans certains tissus.

L'INGESTION:

- ▶ Une dilution immédiate (lait ou eau) dans les 30 minutes suivant l'ingestion est recommandée.
- ▶ NE PAS tenter de neutraliser l'acide car une réaction exothermique pourrait étendre les dommages corrosifs.
- ▶ Faire attention à éviter de nouveaux vomissements car une ré-exposition des muqueuses à l'acide provoquera d'autres blessures. Limiter les fluides à un ou deux verres pour un adulte.
- ▶ Le charbon n'a pas sa place dans le traitement d'un acide.
- ▶ Certains auteurs suggèrent d'utiliser un lavage dans l'heure qui suit l'ingestion.

LA PEAU:

- ▶ Les lésions de la peau nécessitent une irrigation saline abondante. Traiter les brûlures chimiques comme des brûlures thermales avec de la gaze non-adhérente et faire un pansement.
- ▶ Les brûlures profondes au second degré peuvent être traitées avec du sulfadiazine d'argent.

LES YEUX:

- ▶ Les blessures aux yeux nécessitent une rétractation des paupières pour assurer une irrigation abondante de la conjonctive. L'irrigation doit durer au moins 20-30 minutes. NE PAS utiliser d'agents neutralisants ni aucun autre additif. Plusieurs litres de solution saline sont nécessaires.
- ▶ Les gouttes cycloplégiques (1% de cyclopentolate pour un usage à court terme ou 5% pour un usage à long terme), des gouttes antibiotiques, des agents vasoconstricteurs ou des larmes artificielles peuvent indiquer en fonction de la sévérité de la blessure.
- ▶ Les gouttes stéroïdes pour les yeux ne doivent être administrées qu'avec l'approbation d'un ophtalmologiste.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

- ▶ Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- ▶ Mousse.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Poudre chimique sèche.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
-------------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer la localisation et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un vêtement de protection de tout le corps avec un appareil respiratoire. ▶ Prévenir, par tous les moyens disponibles, les écoulements de pénétrer dans les égouts et drains.
Risque D'Incendie/Explosion	<p>Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Inflammable. ▶ Risque modéré d'incendie et d'explosion si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Éliminez toutes les sources d'incendie. ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
-------------------------------	---

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Les canalisations des zones de stockage ou d'utilisation doivent comporter des bassins de rétention pour les ajustements de pH et la dilution des déversements avant l'évacuation ou l'élimination du produit. ▶ Vérifier régulièrement la présence de déversements et fuites.
Eclaboussures Majeures	<p>NE PAS toucher le produit éclaboussé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evacuez le personnel. ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Peut réagir violemment. Peut exploser.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ NE LAISSEZ PAS les vêtements mouillés avec la substance au contact prolongé avec la peau ▶ Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition. ▶ Utiliser une zone bien ventilée. ▶ ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit. ▶ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. ▶ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stocker dans un lieu approuvé pour le stockage de liquides inflammables. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûr. ▶ Stocker loin des matériaux incompatibles dans une zone fraîche, sèche et bien ventilé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserve à doublure métallique. Caisson à doublure métallique. ▶ Conserves de sécurité à doublure métallique. Emballé comme fourni et/ou recommandé par le fabricant. <p>N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés</p> <p>Pour les matériaux à faible viscosité et les solides:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. ▶ Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis. <p>Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C) et les solides (entre 15 C deg et 40 deg C)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballages possédant un chapeau démontable; ▶ Conserves avec une fermeture à friction et ▶ Cartouches et tubes à faible pression devraient être utilisés - <p>Dans le cas où une combinaison d'emballage est utilisée, avec les emballages internes en verres, en porcelaine ou en grès, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.</p> <p>Vérifier régulièrement pour les fuites et les éclaboussures.</p> <p>Le récipient en verre convient aux quantités de laboratoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ NE PAS utiliser d'acier doux ou de conteneurs galvanisés.
Incompatibilité de Stockage	<p>Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. Séparez-le des alcalins, des agents oxydants et des produits chimiques qui se décomposent facilement en présence d'acides, c.-à-d. cyanures, sulfures, carbonates.</p> <p>Eviter les bases fortes.</p>

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	acide-acétique	Acetic Acid	10 ppm / 25 mg/m3	43 mg/m3 / 25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	acide-acétique	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	acide-acétique	Pas Disponible	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; pulm func

ACIDE-ACÉTIQUE

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	acide-acétique	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; pulm func
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	acide-acétique	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle sur les Territoires du Nord-Ouest	acide-acétique	Acide acétique	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	acide-acétique	Acetic acid	10 ppm / 25 mg/m3	37 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants de l'air au Québec	acide-acétique	Acide acétique	10 ppm / 25 mg/m3	37 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	acide-acétique	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: Upper respiratory tract & eye Irritation ; pulmonary function

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
acide-acétique	50 ppm	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> Des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux non perforés peuvent être utilisées lorsqu'une protection oculaire continue est souhaitable, comme dans les laboratoires ; les lunettes ne sont pas suffisantes lorsqu'une protection oculaire complète est nécessaire, comme lors de la manipulation de quantités en vrac, lorsqu'il existe un risque d'éclaboussures ou si le matériau peut être sous pression. Lunettes chimiques. Chaque fois qu'il y a un risque que le matériau entre en contact avec les yeux ; les lunettes doivent être correctement ajustées. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] Un écran facial complet (20 cm, 8 au minimum) peut être requis pour la protection supplémentaire mais jamais pour la protection primaire des yeux ; ceux-ci offrent une protection faciale.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>Des gants en PVC remontant jusqu'au coude.</p> <p>Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.</p>
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> Combinaisons intégrales. Tablier en PVC. Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave. Douche oculaire. Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple, les gants, les tabliers, les sur-chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique. Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas de fermetures métalliques, de boutons ou de poches). Des chaussures de sécurité sans étincelles ou conductrices doivent être envisagées. Les chaussures conductrices sont des chaussures dont la semelle est faite d'un composé conducteur chimiquement lié aux composants inférieurs, assurant un contrôle permanent de la mise à la terre électrique du pied et pour dissiper l'électricité statique du corps afin de réduire la possibilité d'inflammation des composés volatils.

Produit(s) recommandé(s)

Protection respiratoire

INDEX DE SÉLECTION DES GANTS

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

ACIDE-ACÉTIQUE

Matériel	CPI
BUTYL	A
NEOPRENE	A
NITRILE+PVC	A
PE	A
PE/EVAL/PE	A
PVC	A
SARANEX-23	A
TEFLON	A
BUTYL/NEOPRENE	B
NATURAL RUBBER	B
NATURAL+NEOPRENE	B
NITRILE	B
NAT+NEOPR+NITRILE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Sélection de Gants Ansell

Gant — Dans l'ordre de recommandation
AlphaTec® 02-100
AlphaTec® Solvex® 37-185
AlphaTec® 58-008
AlphaTec® 58-530B
AlphaTec® 58-530W
AlphaTec® 58-735
AlphaTec® Solvex® 37-675
AlphaTec® 79-700
AlphaTec® 53-001
AlphaTec® 58-005

Les gants suggérés pour l'utilisation devraient être confirmés avec le fournisseur de gants.

Filtre de type AB de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	AB-AUS	-	AB-PAPR-AUS
50 x ES	-	AB-AUS	-
100 x ES	-	AB-2	AB-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.05
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	463
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

Point de fusion / point de congélation (° C)	16.6	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	118	Poids Moléculaire (g/mol)	60.06
Point d'éclair (°C)	43-44.5 TCC	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	0.99 BuAc=1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	16	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	5	Composé volatil (%vol)	100
Pression de vapeur (kPa)	1.5 @ 20 deg C	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	2.9 approx.
Densité de vapeur (Air = 1)	2.07	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
Chaleur de Combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'Allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la Flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la Flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'Ignition Équivalent en Espace Clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de Déflagration d'Ignition en Espace Clos (g/m3)	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Un contact avec un produit alcalin libère de la chaleur
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

a) toxicité aiguë	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme acutely toxique.
b) Irritation / corrosion	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme corrosif pour la peau ou irritant.
c) Lésions oculaires graves / irritation	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme endommageant ou irritant pour les yeux
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) Mutagénéité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT - exposition unique	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalé	Le produit a la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. Les acides corrosifs peuvent causer une irritation des voies respiratoires, avec toux, suffocation et dommages de la membrane muqueuse. Il peut y avoir des vertiges, nausées et faiblesses. Des gonflements des poumons peuvent apparaître, soit immédiatement, soit après un certain délai, les symptômes incluent des étanchetés de la poitrine, un souffle court, phlegme écumeux et des cyanoses. Un manque d'oxygène peut causer la mort en quelques heures. L'inhalation d'une grande quantité de vapeurs provenant de liquide peut être extrêmement risquée, et même mortelle en raison des spasmes, d'une irritation extrême du larynx et des bronches, d'une pneumonie chimique et d'un œdème pulmonaire.
Ingestion	L'ingestion d'acides corrosifs peut produire des brûlures autour et dans la bouche, la gorge et des œsophages. Une douleur immédiate et des difficultés à avaler et parler peuvent également devenir évidentes. Une tuméfaction des épiglottes peut engendrer des difficultés pour respirer qui peuvent causer des suffocations. Une exposition plus importante peut conduire à des vomissements de sang et un épaissement des muqueuses, un choc, une pression artérielle anormalement basse, un pouls

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

	<p>fluctuant, un souffle court et une peau moite, une inflammation des parois stomacales, et une rupture des tissus des œsophages.</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p> <p>Une ingestion de solutions d'acides organiques formés petites molécules peut provoquer une hémorragie spontanée, une production de caillots sanguins, des dommages gastro-intestinaux et un rétrécissement des œsophages et des l'entrée de l'estomac.</p>
Contact avec la peau	<p>Un contact de la peau avec le matériau peut être nocif ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.</p> <p>Un contact de la peau avec des acides corrosifs peut engendrer des douleurs et brûlures, celles-ci peuvent être profonde avec des contours variés et peuvent guérir lentement avec création des cicatrices sur les tissus.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>Le produit peut provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>
Yeux	<p>Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériau produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation.</p> <p>Le contact direct d'acides corrosifs avec les yeux peut engendrer une douleur, des larmoiements, une photophobie et des brûlures. Les brûlures bénignes de l'épithélium se guérissent en général complètement et vite. Les brûlures malignes entraînent des troubles durables et parfois irréversible.</p> <p>Les solutions d'acides formées de molécules de faibles poids peuvent causer des douleurs et des dommages aux yeux.</p>
Chronique	<p>Une exposition prolongée ou répétée aux acides peuvent conduire à une érosion des dents, des tuméfactions et/ou ulcérations des parois de la bouche. Une irritation des voies respiratoires jusqu'aux poumons, avec une toux et une inflammation des tissus des poumons apparaît souvent. Une exposition chronique peut enflammer la peau ou la conjonctivite.</p> <p>Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p>

ACIDE-ACÉTIQUE	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: 1060 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 0.1mL
Inhalation(Mouse) LC50; 1.405 mg/L4h ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 5mg/30S - Bénin	
Oral(Rat) LD50; 3310 mg/kg ^[2]	peau (Humain): 50mg/24H - Bénin	
	peau (Rongeur - lapin): 50mg/24H - Bénin	
	peau (Rongeur - lapin): 525mg - Grave	
	Peau : effet indésirable observé (corrosif) ^[1]	
	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]	
	Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]	

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

ACIDE-ACÉTIQUE	<p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks.</p> <p>Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.</p> <p>Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaissement de la peau.</p>
-----------------------	---

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ Les données non disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

Légende: ✖ – Les données pas disponibles ou ne rempli pas les critères de classification
 ✔ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

ACIDE-ACÉTIQUE	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	73.4mg/L	4
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	29.23mg/l	2
	EC50(ECx)	24h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.08mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	31.3-67.6mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	18.9mg/l	2

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ecotoxicité :

La tolérance des organismes aquatiques à la marge et à la variation du pH est diversifiée. Les valeurs de pH recommandées pour les espèces testées figurant dans les lignes directrices de l'OCDE se situent entre 6,0 et près de 9. Des tests aigus sur des poissons ont montré une CL50 (96h) à un pH d'environ 3,5.

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
acide-acétique	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
acide-acétique	BAS (LogKOW = -0.17)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
acide-acétique	HAUT (Log KOC = 1)

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. ▶ Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.
---	---

Continued...

ACIDE-ACÉTIQUE

- ▶ Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en.
- ▶ En cas de doute, contacter l'autorité responsable.
- ▶ Recycler autant que possible.
- ▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une Autorité de gestion des déchets locale ou régionale pour un traitement dans le cas ou aucun traitement ni facilité d'entreposage n'ont pu être identifiés.
- ▶ Traiter et neutraliser dans une usine de traitement approuvée. Le traitement doit comprendre : Une neutralisation Suivi de : Enfouissement dans un lieu approuvé ou Incinération dans un appareil approuvé.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

	 
Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	2789							
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Acide acétique, glacière; Solution d'acide acétique plus de 80% d'acide, en poids							
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="1"> <tr> <td>classe</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Danger subsidiaire</td> <td>3</td> </tr> </table>	classe	8	Danger subsidiaire	3			
classe	8							
Danger subsidiaire	3							
14.4. Groupe d'emballage	II							
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable							
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<table border="1"> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>N'est pas applicable</td> </tr> <tr> <td>Limite pour explosifs et indice des quantités limitées</td> <td>1 L</td> </tr> <tr> <td>Index ERAP</td> <td>3 000</td> </tr> </table>	Dispositions particulières	N'est pas applicable	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L	Index ERAP	3 000	
Dispositions particulières	N'est pas applicable							
Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L							
Index ERAP	3 000							

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	2789															
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Acide acétique, glacière; Solution d'acide acétique plus de 80% d'acide, en poids															
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="1"> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>ICAO / IATA Danger subsidiaire</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Code ERG</td> <td>8F</td> </tr> </table>	Classe ICAO/IATA	8	ICAO / IATA Danger subsidiaire	3	Code ERG	8F									
Classe ICAO/IATA	8															
ICAO / IATA Danger subsidiaire	3															
Code ERG	8F															
14.4. Groupe d'emballage	II															
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable															
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<table border="1"> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>N'est pas applicable</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo uniquement</td> <td>855</td> </tr> <tr> <td>Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement</td> <td>30 L</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers</td> <td>851</td> </tr> <tr> <td>Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>1 L</td> </tr> <tr> <td>Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison</td> <td>Y840</td> </tr> <tr> <td>Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>0.5 L</td> </tr> </table>	Dispositions particulières	N'est pas applicable	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	855	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	30 L	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	851	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y840	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	0.5 L	
Dispositions particulières	N'est pas applicable															
Instructions d'emballage pour cargo uniquement	855															
Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	30 L															
Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	851															
Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L															
Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y840															
Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	0.5 L															

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	2789
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Acide acétique, glacière; Solution d'acide acétique plus de 80% d'acide, en poids

ACIDE-ACÉTIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	8
	IMDG Danger subsidiaire	3
14.4. Groupe d'emballage	II	
14.5 Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-E , S-C
	Dispositions particulières	N'est pas applicable
	Quantités limitées	1 L

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Nom du produit	catégorie de pollution	Type de navire
acide-acétique	Z	3

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
acide-acétique	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
acide-acétique	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

acide-acétique Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (acide-acétique)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme 'Actives' dans l'inventaire TSCA
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire

Continued...

Inventaire national	Statut
	<i>Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	20/06/2022
date initiale	17/05/2006

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
7.1	13/06/2009	Informations toxicologiques - la santé aiguë (inhalation), Identification des dangers - Classification, Informations écologiques - écologique, Contrôles de l'exposition/protection individuelle - Norme d'exposition, Premiers secours - les premiers secours (inhalation), Contrôles de l'exposition/protection individuelle - Protection individuelle (respirateurs), Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle - Déversement (mineur), Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise - informations sur les fournisseurs
9.1	20/06/2022	Expiration. Examen et mise à jour

autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Définitions et abréviations

- ▶ PC - TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC - STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire,
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- ▶ IMSBC: Code maritime international des cargaisons solides en vrac
- ▶ IGC: Code international des navires transportant des gaz liquéfiés
- ▶ IBC: Code international des produits chimiques en vrac

- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)